

Table ronde 7 : Les villes francophones face aux changements climatiques

Webinaire 3- Global-local : réconcilier les échelles

Mardi 16 septembre 2025 (12h30 - 13h45, UTC+2)

Synthèse

Par [Cossi Jeannot Melchior KADJA](#), Urbaniste Doctorant en Développement Urbain Durable, Consultant en Urbanisme

Face aux défis globaux, les villes doivent composer avec les réalités propres à leurs territoires. Réconcilier les enjeux mondiaux et les dynamiques locales implique de concevoir des stratégies multi-scalaires, capables d'articuler les objectifs internationaux avec des projets enracinés dans les spécificités locales. L'ambition est claire : bâtir des territoires à la fois résilients, ancrés dans leur contexte et connectés aux réseaux globaux. Dans cette démarche, les États et les institutions internationales ont un rôle déterminant à jouer, notamment en matière de politiques climatiques et de mobilisation des financements, car les villes ne peuvent relever ces défis de manière isolée.

Le webinaire s'est ouvert par une présentation du poster « *Vivre la ville de 2050, se rencontrer et se déplacer en été sur La Trame Rose* ». Les réflexions du groupe ont conduit à un projet qui allie continuité écologique, culturelle, conviviale, de fraîcheur et de mobilité. Les auteurs pensent que la capacité d'adaptation des territoires est d'un intérêt primordial. Par conséquent, nos territoires se doivent d'être adaptables et acceptables par tous.

Nous avons ensuite eu le plaisir d'entendre **Mme Cyria Emelianoff** – Professeure d'aménagement et d'urbanisme à l'Université de Rennes 2. Son intervention captivante a fait le rapport entre deux échelles, celle nationale et celle locale. L'intervention que nous pouvons titrer « *Du Nationale au Local* ». Elle souligne le rôle des communautés écologiques dans l'adaptation à l'échelle locale et des orientations nationales. Ces communautés écologiques et leurs réalisations permettent de produire des résultats en termes de fourniture d'énergie et de générer des ressources nécessaires au financement des projets sociaux touchant différents domaines dont les logements.

Un exemple plus spécifique est celui de la ville de Lorient en France où un outil destiné à développer les installations de central photo voltaïque avec des panneaux financés par l'épargne communautaire est mis en place. Il faut y voir, selon l'intervenante, la capacité de s'adapter aux difficultés soulignées par le cadre national.

Aussi, le développement d'une économie de quartier, de coopérative portée par le voisinage dans certains quartiers devient un réel levier de développement urbain.

Elle conclut en soulignant qu'il faut passer du **fonctionnalisme** au **contextualisme** pour entretenir des villes plus résilientes.

Le deuxième intervenant est **M. Ragueh Abdi Ragueh** – Vice-président du comité technique national chargé de l'énergie, de l'électronique, de l'électrotechnique et des énergies renouvelables, Agence Djiboutienne des Normes. Son intervention que l'on peut titrer « *De l'échelle Internationale à l'échelle Nationale* » a porté sur l'adaptation des normes internationales à l'échelle de Djibouti. Plus spécifiquement, le partage d'expérience a porté sur les adaptations des normes destinées à assurer la transition énergétique du pays. Les normes implémentées ont pris la mesure des réalités locales et des objectifs définis. En effet, en se basant sur deux réalités propres au Djibouti, à savoir le fort ensoleillement tout le long de l'année et de l'ensablement excessif, le choix d'une source dans le cadre de la transition énergétique est opéré en même temps que les normes spécifiques liées aux panneaux sont établies. Ce choix fait par Djibouti montre aujourd'hui des résultats positifs et démocratise progressivement l'accès à l'énergie. Dans un contexte marqué par une différence de réalités entre les gouvernants et la population, cette performance de Djibouti est liée, selon l'intervenant, à la participation citoyenne permettant une identification claire des difficultés de la population et à des propositions précises soutenues par la base, la population. Un aspect très important de ce processus de transition énergétique de Djibouti est le développement de capital humain, d'une ressource humaine capable d'intervenir aux différents niveaux de la chaîne de valeur du panneau solaire.

En d'autres termes, Djibouti développe une transition énergétique basée sur l'adaptation de normes internationales aux réalités nationales, sur une valorisation des potentialités naturelles et sur le développement de son capital humain.

Le troisième intervenant, **M. Bruno Bessis** – Conseiller ville durable et international à la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP/AD Ministères Territoires, Écologie, Logement).

Le constat d'un cadre administratif complexe et de l'impuissance du système d'articulation des échelles est l'entrée en matière de cette intervention. En effet, le dispositif administratif en place était suffisamment complexe et conduit à une difficulté d'articulation entre les différentes échelles, à savoir de l'échelle nationale à l'échelle humaine en passant par l'échelle locale. Pour l'intervenant, la population est la plus petite échelle à laquelle doit s'appliquer les dispositions prises à l'échelle internationale, nationale, ou local. Ainsi, le processus d'application doit se dérouler, pour l'imager, dans un processus d'entonnoir dans lequel l'international se situe à la tête et l'individu au dernier échelon. Les différents projets destinés à l'individu doivent s'inscrire dans une vision de cohésion nationale, c'est donc dans cette optique qu'interviennent les institutions étatiques.

Sur la question de la rigidité des orientations nationales, l'exemple des écoquartiers est ressorti pour montrer les dispositions préalablement prises pour initier et faciliter une adaptation

aux contextes locaux. Cette adaptation est favorisée par un référentiel ouvert développé dans un souci de ressortir les particularités de chaque site. Ce référentiel met en place des questions à se poser et non de solutions préalablement définies. Il est également ressorti qu'il est aujourd'hui indispensable d'orienter les projets d'écoquartier vers des tissus urbains existants plutôt que de les développer ex-nihilo sur des sites initialement inoccupés. Ceci est le choix qu'a aujourd'hui fait la France sur ce sujet.

En définitif, face aux différents défis globaux, les professionnels et les décideurs sont appelées à adapter leurs approches aux réalités de l'échelle locale tout en tenant compte des défis globaux.